

Frissons

Installation-expérience immersive

Création mai 2026

Fiche technique

Contacts :

Régie générale :

Jean-Marc Lanoë

+33 6 70 09 65 19

jean-marc@am-cb.net

Production :

Delphine Desbons

+33 6 84 18 33 52

delphine.desbons@am-cb.net

1- GÉNÉRALITÉS

Cette fiche technique est contractuelle, toute modification doit être validée par notre équipe.

1.1 – DESCRIPTION GÉNÉRALE

Frissons est une installation interactive, ludique et évolutive, conçue comme une expérience immersive et sensible, à vivre à plusieurs, dans un même espace-temps.

Elle déploie au sol une grande projection de particules lumineuses blanches, en perpétuelle métamorphose. Cette matière vivante réagit à la présence du public et monte parfois sur les murs et le plafond de la salle.

Chaque mouvement, chaque souffle, chaque approche d'un corps enclenche des réponses visuelles et sonores, comme si l'espace lui-même devenait poreux aux émotions.

L'installation peut fonctionner sans discontinuer de l'ouverture à la fermeture de la salle (enchaînement de boucles d'environ 30 minutes).

Le public peut entrer et sortir à tout moment.

La capacité est de 20 à 40 personnes suivant la taille de la salle.

1.2 – SALLE

La surface minimum pour accueillir cette installation est de 100m², et la hauteur minimum sous plafond est de 4,5m. Les espaces ne répondant pas à ces dimensions feront l'objet d'une étude technique plus approfondie par nos équipes.

La salle devra être complètement occultée de toute source lumineuse naturelle et artificielle (à l'exception de l'éclairage de sécurité).

Les entrées et sorties devront être équipées de SAS, de chicanes ou de rideaux occultant pour limiter les arrivées de lumière lors de l'entrée et de la sortie du public.

1.3 – LOGISTIQUE

Notre matériel est conditionné dans des caisses tenant dans un véhicule type utilitaire 12m³. Merci de prévoir

un stationnement sécurisé et un lieu de déchargement / chargement à proximité de la salle.

Nous laissons l'ensemble des caisses vides sur place. Un espace de stockage de 5m² est nécessaire.

1.4 – ÉQUIPE EN TOURNÉE ET PLANNING

Notre équipe technique de montage est constituée de deux personnes. Le temps de montage, incluant le déchargement et les réglages, est de 4 jours (8 services de 4 heures).

Le démontage nécessite 2 services de 4 heures, avec 1 personne de notre équipe.

Les durées de montage et de démontage pourront être ajustées en fonction du fonctionnement du lieu d'accueil, de ses équipements techniques et des dimensions de la salle.

1.5 – ALLUMAGE - EXTINCTION

Notre équipe technique ne reste pas durant l'exploitation.

L'allumage de l'installation et son extinction seront assurés par le personnel technique du lieu via une tablette fournie avec l'installation. Des vérifications techniques (mires, son, lumière, etc.) seront à effectuer lors de l'allumage et de l'extinction.

Toutes les personnes susceptibles d'assurer ces opérations devront suivre une formation de 45 minutes que nous délivrerons à la fin du montage. Une notice viendra en complément de cette formation.

1.6 – GARDIENNAGE

Pour veiller à un usage conforme de l'installation, une surveillance continue dans la salle s'impose. L'organisateur mettra également en place un système de comptage à l'entrée pour respecter la jauge qui aura été définie. Les enfants de moins de 8 ans devront être accompagnés d'un adulte.

1.7 – MAINTENANCE

La maintenance sera assurée par le personnel technique du lieu d'accueil. Elle consiste en des

opérations simples via la tablette fournie avec l'installation : relancer les programmes, redémarrer les ordinateurs, redémarrer les vidéoprojecteurs.

Les informations liées à la maintenance seront transmises durant la formation que nous délivrerons à la fin du montage.

En cas de dysfonctionnement persistant, le personnel technique du lieu d'accueil devra nous contacter (maintenance.frissons@am-cb.net) pour une maintenance à distance.

En cas de problème matériel, le personnel technique du lieu d'accueil pourra être amené à échanger un équipement défectueux avec un équipement de

rechange laissé à disposition par la compagnie. Ce type d'opération se fera uniquement sur demande de la compagnie et sous les directives de la compagnie.

1.8 – RÉSEAU

Afin de faciliter la maintenance à distance, notre installation doit être connectée à un réseau internet filaire (nous fournissons le routeur). Ceci nous permet de prendre le contrôle de l'installation à distance et de mieux diagnostiquer les éventuels dysfonctionnements.

Nous utilisons le logiciel *Teamviewer* pour nous connecter à distance.

2- DESCRIPTIF TECHNIQUE

2.1 – SCÉNOGRAPHIE

L'installation est composée d'une grande projection au sol, de projections aux murs et au plafond.

Une moquette gris clair recouvre la zone de projection au sol. Le public est invité à se déchausser pour une meilleure immersion dans l'installation.

Les projections aux murs et au plafond se font directement sur les surfaces existantes de la salle.

La taille des projections au sol, aux murs et au plafond seront déterminées en fonction des dimensions et de l'architecture de la salle.

Des assises, type banc ou chaise, sont disposées à l'entrée de la salle pour permettre au public de se déchausser/rechausser.

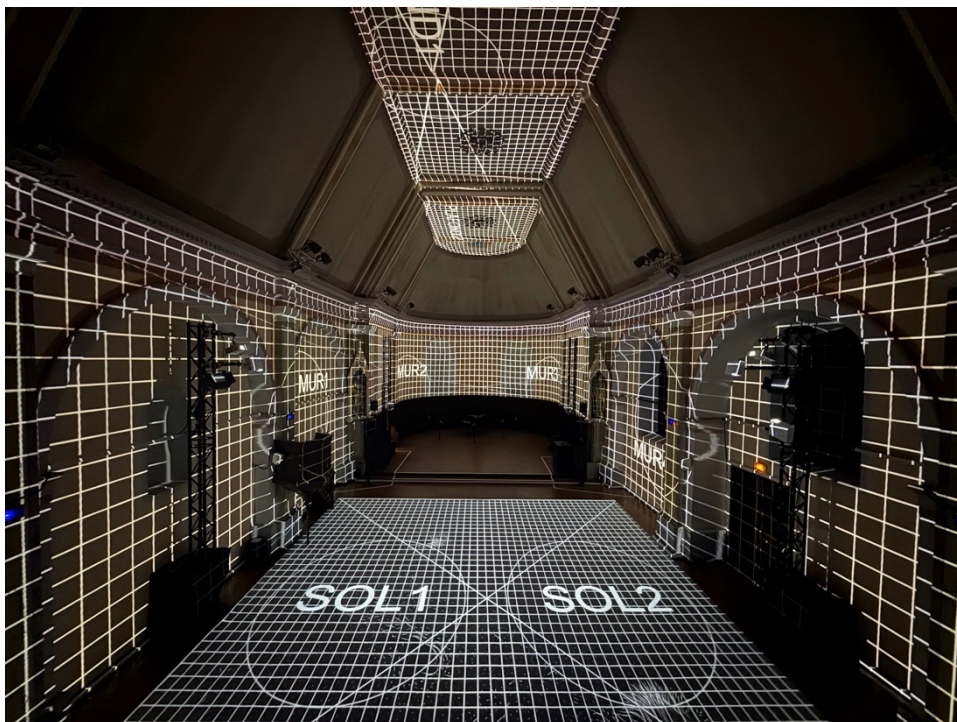


Photo © Adrien Mondot

2.2 – DISPOSITIF TECHNIQUE

Des ordinateurs gèrent et traitent en direct les images qui sont projetées au sol, aux murs et au plafond.

Les images sont modifiées par la présence et les mouvements du public grâce à un réseau de capteurs.

Des projecteurs lumière LED contrôlés en DMX permettent des effets lumineux.

Le son, également sensible aux mouvements du public, est diffusé et spatialisé via un système son 4.2 (4 x HP et 2 x caissons de basse) réparti dans les 4 angles de la salle.

2.3 – LA COMPAGNIE FOURNIT

- 4 x ordinateurs.
- 8 x vidéoprojecteurs avec leurs systèmes d'accroche (colliers pour tube ou pont de 50mm de diamètre).
- 4 x lidars sur pied à poser au sol.
- 2 x projecteurs lumière LED et leurs systèmes d'accroche (crochets lumières pour tube ou pont de 50mm de diamètre).
- 1 x carte son (6 sorties XLR). La carte son intègre une console virtuelle de mixage.
- 1 x routeur.
- Le câblage informatique, vidéo et lumière.
- 1 x tablette permettant de piloter l'installation.

2.4 – LE LIEU D'ACCUEIL FOURNIT

Le lieu d'accueil devra fournir les éléments suivants :

- Une moquette gris clair pour le sol. Références conseillées : « EXPOLUXE 9525 – Mousy Grey – Pantone 429C » (<https://tmindustrie.com/produits/moquettes/expoluxe/>) ou « SALSA 1719 - Gris chiné clair » (https://www.ctn.fr/fr_FR/products/Moquette-Velours-filmee-Salsa-2m-Cfl-s1/1751719). Prévoir un nettoyage régulier de la moquette en fonction de la fréquentation et de la durée d'exploitation.
- Les adhésifs pour l'installation de la moquette au sol (adhésif de protection pour le sol + adhésif double face).
- Les points d'accroche pour les vidéoprojecteurs et les projecteurs lumière (ponts et/ou tubes, diamètre compris entre 48 et 50mm).
- Le système de diffusion son 4.2 (4 x HP et 2 x caissons de basse) adapté à la taille de la salle, idéalement accroché en l'air, et incluant tout le câblage nécessaire pour se raccorder à notre carte son en XLR.
- La distribution électrique en PC16A pour l'ensemble de l'installation. La puissance totale de l'installation est de 6KW (hors système son fourni par le lieu).
- La connexion internet filaire pour notre routeur.
- Deux équipements de travail en hauteur, sécurisé et mobile, de type génie, nacelle ou plateforme roulante. À étudier suivant la hauteur et la taille de la salle.
- Des assises de type banc, le plus neutre possible, dans la zone où le public se déchausse et se rechausse. Quantité à déterminer suivant la jauge.



Photo © JM Lanoë

3- PLANNINGS TECHNIQUES

3.1 – PRÉ-MONTAGE

Le lieu d'accueil devra procéder à un pré-montage des éléments suivants avant notre arrivée selon les plans que nous transmettrons :

- L'aménagement de la salle (occultation des arrivées de lumière, murs propres, salle vide).
- Les points d'accroches.
- Le système de diffusion son.
- La distribution électrique.
- La connexion internet.

Un plan d'implantation adapté sera établi en amont du montage. Il indiquera précisément les emplacements des divers éléments (accroches, système son, alimentations électriques, connexion internet, etc.).

3.2 – MONTAGE

Le planning et la demande en personnel ci-dessous pourront être adaptés suivant le fonctionnement du lieu d'accueil et de ses équipements techniques.

Veuillez noter que :

- Ce planning est valable si le pré-montage demandé a été réalisé avant notre arrivée.
- L'ouverture au public ou aux invité-es pourra se faire à la fin de l'après-midi J (horaire à préciser).
- Les services indiqués correspondent à des services de 4h.
- Le nombre de jour de montage peut être réduit en réalisant des journées de 3 services.

J-3		
	Service du matin Traçage au sol Montage vidéo et lumière	Service de l'après-midi Montage vidéo et lumière
Régie générale	1	1
Régie plateau	1	1
Régie vidéo / son	2	2

J-2		
	Service du matin Montage vidéo et lumière	Service de l'après-midi Réglages vidéo et lumière
Régie générale	1	1
Régie plateau	1	1
Régie vidéo / son	2	2

J-1		
	Service du matin Pose de la moquette Réglages vidéo et informatiques	Service de l'après-midi Finitions moquette Réglages vidéo et informatiques
Régie générale	1	1
Régie plateau	1	1
Équipe pose moquette*	1	1

* : Le temps et le nombre de personnes peuvent varier en fonction de la surface et de l'équipe (personnes spécialisées ou non). À préciser lors de la préparation.

J			
	Service du matin Réglages son, vidéo et informatique	Service de l'après-midi Rangement Transmission technique	Service du soir Vernissage et/ou ouverture au public
Régie générale	1	1	1
Régie plateau	1	1	1

3.3 – DÉMONTAGE

	Service du matin Dépose vidéo, lumière et régie	Service de l'après-midi Rangement et chargement
Régie générale	1	1
Régie plateau	1	1
Régie vidéo / son	1	1

Toute modification du planning de montage ou de démontage devra être validée avec notre équipe.